

Département  
du HAUT-RHIN

Arrondissement  
de MULHOUSE

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal

élus :  
33

Conseillers en fonction :

33

Conseillers présents :

18

Conseillers absents :

15

-----  
**Séance ordinaire du 14 décembre 2023**  
**dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim**  
**(le quatorze décembre de l'an deux mille vingt-trois)**

**sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire**

**Présents (18) :** Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Philippe WOLFF, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGYP et Alexandre DURRWELL

### **Excusés (15) :**

M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)  
Mme Barbara HERBAUT  
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)  
M. Patrice NYREK  
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)  
M. Raphaël SPADARO  
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)  
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BURGYP)  
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)  
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT  
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)  
Mme Véronique FLESCHE  
Mme Bérengère MICODI  
M. Lucas SCHERRER  
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

### **Point 13 de l'ordre du jour**

#### **Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la cour de la future Maison de la**

#### **Musique**

Dans le cadre de la réhabilitation des anciens ateliers municipaux en une maison de la musique, il est prévu de déminéraliser le parking actuel de l'Annexe afin de créer un cadre verdoyant.

Ce nouvel aménagement, en phase avec les préoccupations portées par l'agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM), vise à désimperméabiliser le sol autant que possible avec la pose de pavés drainants engazonnés.

Des solutions innovantes et qualitatives de gestion intégrée des eaux pluviales sont également envisagées.

Ces travaux sont encouragés et aidés par l'AERM qui, selon le type de dépenses éligibles, finance jusqu'à 60% du projet avec un plafond de 40€/m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour le projet précité ;
- d'autoriser Madame le Maire, ou son adjoint délégué, à signer tous les documents y afférents.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **20 DEC. 2023**